

Résumé des interventions projetées sur le cours d'eau Dorion

Tronçon 1	Déplacement en s'éloignant de la zone industrielle de la rue Henry-Ford, avec largeur plein-bord passant de 3 à 10 m et la création d'une zone riveraine très large servant pour de la rétention et caractérisée par une végétation indigène.
Tronçon 2	Même emplacement, mais en élargissant la largeur au plein-bord de 3 à 10 m et en créant une zone riveraine de végétation indigène servant pour de la rétention, et avec un raccordement au réseau pluvial à l'ouest d'André-Chartrand.
Tronçons 3 et 4	Déplacement et amélioration de tronçons perturbés en créant une zone riveraine de 10 m munie de végétation indigène et en faisant passer la largeur au plein-bord de 3 à 5 m, et en inversant le sens de l'écoulement jusqu'à un raccordement au réseau pluvial prévu à l'est d'André-Chartrand.
Tronçon 5A	Déplacement et inversement de l'écoulement, avec création d'une bande riveraine large munie de végétation indigène et avec préservation d'un milieu humide d'intérêt.
Tronçon 5B	Aucune intervention dans ce tronçon qui traverse le boisé Charlot.

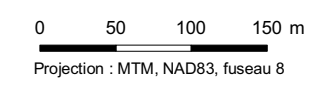
Milieu inondé en raison d'obstructions au drainage en 2005 (rétabli en 2006)



Amélioration du réseau artériel de la Ville de Vaudreuil-Dorion
 Étude d'impact sur l'environnement
 Réponses aux questions du MDDEP

Secteur du boisé Charlot et du cours d'eau Dorion à moyenne échelle

1 : 5 000



Projection : MTM, NAD83, fuseau 8

Sources :
 Orthophotographies : 260-5027 à 265-5031, CMM (2005)
 Fichier autocad : Geometrie_2006-02_mod_v2000.dwg, zaq28.dwg
 Fichier GENIVAR : Reponse_MDDEP_BCharlot.mxd

Janvier 2007



Composantes physiques et biologiques	Autres
Cours d'eau existant	Voie ferrée
Cours d'eau projeté	Lotissement proposé
Branchement au réseau pluvial projeté	Lotissement en vigueur
Sens de l'écoulement	Future emprise de l'avenue André-Chartrand
Milieu humide qui sera protégé	
Bande riveraine et espaces verts proposés	
Zone de conservation intégrale du boisé	
Chênaie rouge (espèces à statut précaire)	